

Société Historique  
Régionale  
de Villers-Cotterêts

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 17 Octobre 1934



SOISSONS

Imprimerie HENRY D'ARCOSSE

9 à 17, rue Saint-Antoine, 9 à 17

—  
1935

Société Historique  
Régionale  
de Villers-Cotterêts

---

*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE*

*du 17 Octobre 1934*



SOISSONS

Imprimerie HENRY D'ARCOSSE

9 à 17, rue Saint-Antoine, 9 à 17

# Société Historique Régionale de Villers-Cotterêts

---

*Assemblée Générale*  
*du 17 Octobre 1934*



Présidence de M. Fossé d'Arcosse  
Président

---

Le mercredi 17 octobre 1934, la Société historique régionale de Villers-Cotterets a tenu son assemblée générale ordinaire à 14 heures, au Musée Alexandre-Dumas.

En ouvrant la séance, M. Fossé d'Arcosse, président, présente les excuses de M. R. Baraquin, président d'honneur, conseiller général et maire de Villers-Cotterets, retenu à Laon par la session du Conseil général ; de Mme la Comtesse Ernest d'Hauterive, née Alexandre Dumas, présidente d'honneur, qui se trouve à Arcachon ; de Mme la comtesse Gabriel du Chafault, née Caristie Martel, vice-présidente, que son grand deuil retient à Paris, mais qui viendra très prochainement visiter le Musée ; de M. Oscar Paquin, conservateur-adjoint du Musée ; de M. Louis Salanson, juge suppléant au Tribunal de Commerce de la Seine et de M. Eugène Guillemette, notaire à Villers-Cotterets, tous deux

membres du Conseil d'administration et de M. Louis Barbier.

M. le Président remercie les membres présents qui ont bravé le mauvais temps pour se rendre à notre Assemblée générale, il salue tout particulièrement M. le commandant Gaston de Marolles, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, qui est venu de Versailles ; M. le commandant G.-G. Lamy, également officier de la Légion d'honneur et croix de guerre, chef de bataillon du centre de mobilisation n° 23 et M. Henry Luguët, venu spécialement de Soissons pour nous apporter des documents concernant Alexandre Dumas et faire une intéressante communication sur « Une émeute à Longpont en 1712 ».

Le dépouillement de la correspondance fait connaître que la renommée du Musée Alexandre Dumas continue à s'étendre, puisque, si nous avons de nouveau correspondu avec M. F.-W. Reed, qui habite la Nouvelle-Zélande, notre Société est entrée, en outre, en relations avec M. F.-A. Taylor, étudiant de l'Université d'Oxford (Grande-Bretagne), qui désirait se documenter sur la famille d'Alexandre Dumas fils et que le docteur en philosophie Erich Doling, habitant Halle (Saale), est venu visiter le Musée et a fait don de sa thèse allemande concernant Alexandre Dumas père.

Mme Christian Eymael nous a également demandé des renseignements sur Alexandre Dumas père et fils.

Mme A Sienkiewicz, née Blanchard, nièce de Mme Alexandre Dumas fils, née Régnier de la Brière, la seconde femme du romancier, nous a écrit pour nous proposer deux beaux bustes, l'un d'Alexandre Dumas père, par Chapu, l'autre, d'Alexandre Dumas fils.

Nous avons naturellement accepté

ces dons avec reconnaissance ; elle en a ajouté un troisième : le moulage en plâtre de la main d'Alexandre Dumas père.



Notre Société, dit M. le Président, a eu la douleur de perdre au mois de janvier dernier, un de ses présidents d'honneur, M. le comte Gabriel du Chaffault, chevalier de la Légion d'honneur, l'un des fondateurs et des donateurs les plus généreux du Musée Alexandre Dumas.

« Avec lui a disparu, comme le rappelait la « Revue Internationale », une des silhouettes pittoresques et aimables qui se raréfient de plus en plus. Très répandu dans la société parisienne, où chacun appréciait l'esprit vif et fin de ce parfait gentilhomme, demeuré alerte malgré l'âge, il n'était pas moins apprécié dans le monde littéraire.

« Le comte du Chaffault, qui était petit-fils du général, député de la Vendée sous la seconde Restauration, ne portait pas seulement sur son front un reflet de la pure couronne lamartinienne (il était l'un des filleuls du poète immortel) : une lueur d'héroïsme y brillait aussi, puisqu'à l'âge de seize ans, en 1870, il s'était engagé dans un corps franc, avait été fait prisonnier, condamné à mort, et n'avait été finalement épargné qu'en raison de son jeune âge..

« Il savait raconter. Les lointains souvenirs de sa famille ravivaient souvent, dans ses propos, le célèbre amiral du Chaffault, dont il était le descendant direct et la guerre d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

« Il avait connu Sardou, Dumas, tant d'autres et sa conversation formait une chronique vécue de Paris d'avant-guerre. Sur son illustre par-

rain il racontait maintes anecdotes. Certains traits piquants qu'il se plaisait à narrer, évoquaient ses joyeux souvenirs du quartier latin.

« Le comte Gabriel du Chaffault avait su conserver, malgré les années, un goût allègre de la vie. Sa mort a dû paraître à tous prématurée, et cette brusque disparition creuse parmi ceux qui l'aimaient et l'appréciaient à juste titre un vide irréparable. »

En pleurant le grand, l'incomparable ami qui vient de disparaître, laissant derrière lui d'impérissables regrets, nous saluons un des derniers témoins, un des plus expressifs et brillants représentants d'une époque prestigieuse qui, si diversement et splendidement atteste la suprématie et le rayonnement intellectuel de notre Pays.

Pendant la guerre de 1914-1918, le comte du Chaffault se dévoua sans compter en organisant diverses œuvres destinées à venir en aide aux combattants et aux réfugiés. Il présida un Comité franco-belge. Il était, en outre, membre du Comité France-Amérique et de la Société des Etudes historiques. Il figurait parmi les généreux donateurs des Musées de l'Armée, de la Légion d'honneur et Alexandre Dumas.

Ses obsèques ont été célébrées à Paris, en l'église Notre-Dame de Grâce de Passy, devant une très nombreuse assistance.

Le deuil était conduit par sa veuve, Mme la Comtesse Gabriel du Chaffault, née Caristie Martel.

Dans l'assistance, on remarquait :

MM. le commandant Renault, représentant le grand chancelier de la Légion d'honneur ; Autrand et Paul Bouju, anciens préfets de la Seine, le Préfet de Seine-et-Oise et Mme Bonnefoy-Sibour ; le docteur Bouillet, mal-

re du 16<sup>e</sup> arrondissement ; général Dupont, marquis et marquise de Rochambeau, comte et comtesse G. de Castries, amiral Mornet, baron et baronne L. de Maistre, Oser Paquin, conservateur-adjoint du Musée Alexandre-Dumas, Cécil-Lefèvre, bibliothécaire de la Société historique régionale de Villers-Cotterets.

Deux discours ont été prononcés, au cimetière du Père-Lachaise, où a eu lieu l'inhumation, par : MM. Emmanuel Déborde de Montcorin, président de la Société des Etudes historiques et Gaudin, président des Vendéens de Paris.

Les membres de la Société historique régionale de Villers-Cotterets garderont fidèlement le souvenir du comte du Chaffault, un ami de la première heure, et en ce jour de leur Assemblée générale, ils renouvellent à sa veuve les assurances respectueuses de leurs sentiments de profonde sympathie et de douloureuse condoléance.



Un de nos membres les plus éminents, M. Victor Goedorp, commandeur de la Légion d'honneur, secrétaire du « Temps » auteur de nombreux romans, notamment du « Rempart » et de l'« Allée des Soupirs », dont les péripéties se déroulent à Villers-Cotterets, a eu la douleur de perdre sa femme, née Gabrielle Lelièvre, dont les obsèques ont été célébrées le 6 janvier, à Paris, en l'église de la Trinité. L'inhumation a eu lieu le même jour à Senlis (Oise).

Nous présentons à nouveau à M. Victor Goedorp, ainsi qu'à son fils, M. Jacques Goedorp, l'expression attristée de nos sentiments de cordiale et sincères condoléances.



M. le Président rappelle que notre Société compte maintenant trente années d'existence. Elle a été fondée, en effet, le 21 octobre 1904.

Le premier article de ses statuts est ainsi conçu : « La Société historique régionale de Villers-Cotterets, fondée en 1904, a pour but la propagation et l'étude de tout ce qui se rattache, au point de vue historique et archéologique, à la Ville de Villers-Cotterets, principalement et à ses environs. Elle a aussi pour autre but la conservation, d'un Musée organisé par elle sous le nom de Musée Alexandre Dumas ; tous les objets le composant deviennent propriété de la Ville de Villers-Cotterets à titre inaliénable.

« Sa durée est illimitée.

« Elle a son siège social à Villers-Cotterets.

Sur la première liste des membres, nous relevons : Président d'honneur né : M. le Maire de Villers-Cotterets.

Président d'honneur « ad vitam » : M. le docteur Brassart, ancien maire de Villers-Cotterets, conseiller municipal.

#### **Bureau :**

Président : M. Alexandre Michaux, publiciste, membre de la Société des Gens de Lettres, propriétaire à Villers-Cotterets.

Vice-président : M. Emile Pottier, officier de l'Instruction publique, architecte à Villers-Cotterets.

Conservateurs : MM. Jules Delinge, officier d'Académie, propriétaire à Villers-Cotterets ; Jules Laille, officier d'Académie, pharmacien à Villers-Cotterets.

Trésorier : M. Emile Dupuis, propriétaire à Fismes (Marne), et à Villers-Cotterets.

Secrétaires : MM. Léon Lacroix, rédacteur à l'Administration des Postes et Télégraphes,, officier d'Académie, domicilié à Villers-Cotterets ; Ernest Roch, officier d'Académie, à Villers-Cotterets.

M. le Président est heureux de constater la présence de M. Laille, et souhaite de le voir encore longtemps parmi vous. Il est le seul survivant, avec M. Léon Lacroix, des membres ayant fait partie du premier bureau.

En parcourant la liste des sociétaires on s'aperçoit que beaucoup d'entre eux ne sont plus parmi nous. Si l'historien Tacite, en parlant d'une période de quatorze années, écrivait : « Grande ævi spatium », que dirait-il d'une période de trente années !

Mais où sont les neiges d'antan ?



Une association vient de se fonder à Pierrefonds sous le titre : « Société des Amis de Pierrefonds ».

Le président d'honneur est M. le docteur Gueniot, membre et ancien président de l'Académie de Médecine, qui depuis cinquante-quatre ans passe chaque année ses vacances à Pierrefonds. Cela lui réussit assez bien puisqu'il est âgé de 103 ans !

Le président actif est M. François Ferrand.

Un des buts de cette nouvelle Société est d'organiser une exposition de gravures sur le vieux Pierrefonds. La date en sera fixée ultérieurement, mais, dès aujourd'hui, on nous demande si nous n'aurions pas de documents intéressant Pierrefonds à faire figurer à ladite Exposition.

Nous possédons diverses vues de Pierrefonds que nous pourrions, en effet, communiquer avec les garanties d'usage.

\*  
\*\*

M. d'Arcosse communique une lettre d'Alexandre Dumas, adressée à son père M. René Fossé d'Arcosse qui porte le cachet de la poste de Paris, du 25 septembre 1866. Il annonce dans cette lettre, qu'il va publier dans les « Nouvelles » 1<sup>o</sup> ses souvenirs intimes sur **Madame Lafarge**, et 2<sup>o</sup> le comte de Mazzans. Il demande à son ami de lui trouver à Soissons, cinquante abonnés. Il donnera en prime, à chaque abonné, un volume de lui, à son choix, avec dédicace autographe. Le papier à lettre est timbré en bleu des initiales A. D. entrelacées, surmontées de la couronne des marquis Davy de la Pailletterie.

Il communique aussi une lettre d'Alexandre Dumas fils, adressée également à M. René d'Arcosse, dans laquelle, l'auteur de la « Dame aux Camélias » le remercie « du touchant article qu'il a consacré aux funérailles de son père à Villers-Cotterets, le 16 avril 1872.

« Je vous remercie de me l'avoir envoyé, je le garderai précieusement avec le souvenir de cette grande et belle journée qu'il est impossible que celui qui en était l'objet n'ait pas vue de quelque part. »

« ...j'espère que je pourrai vous conserver la bonne amitié que mon père avait pour vous et que, si vous venez à Paris, vous me fournirez l'occasion de vous serrez la main bien cordialement »

M. le Président fait ensuite circuler une feuille de papier timbré, dont le filigrane porte R. F. et indique loi du « 13 Brumaire An 7 ». En dehors de

quatre timbres blancs faisant corps avec le papier et représentant la République française sous des figures différentes, on remarque quatre timbres en noir ornés d'attributs divers. L'un d'eux porte la faucille et le marteau ! Déjà ! La parole de l'Ecclésiaste est toujours vraie : « Nil novi sub sole ».

M. d'Arcosse donne en outre deux beaux manuscrits de Dumas, offerts par ce dernier à son père : **Conférence sur Jules César** et deux tableaux, les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> (les Catacombes) du drame **Les Mohicans de Paris**.

Tous ces documents sont versés aux Archives de la Société historique.

M. le Président relate ensuite que son aimable collègue, le Président du Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Villers-Cotterets et de sa Région lui ayant demandé de rédiger une notice de propagande sur Villers-Cotterets, destinée à être publiée dans la revue « La France touristique », il n'a pas cru devoir se dérober. Il a donc envoyé la notice ci-dessous qui a été insérée dans la dite Revue.

Située au centre d'un hémicycle, formé par une magnifique forêt de 13.000 hectares, la ville de Villers-Cotterets, qui compte près de 4.000 habitants, est l'ancienne capitale du Valois. Elle possède un CHATEAU HISTORIQUE commencé par Philibert de l'Orme, pour François I<sup>er</sup> et terminé sous Henri II. On y admire de fines sculptures de Jean Goujon et de ses élèves.

L'ÉGLISE paroissiale Saint-Nicolas, des XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, est l'ancienne chapelle d'une abbaye de chanoines de l'Ordre de Prémontré, dont il subsiste, en outre, le logis abbatial, aujourd'hui HOTEL DE VILLE. Cet édifice porte en soi le cachet du style Louis XV le plus pur. On y remarque une rampe en fer forgé fort ouvragée et fort riche.

Villers-Cotterets a vu naître deux écrivains :

Charles-Albert DEMOUSTIER (1760-1801), auteur des *Lettres à Emilie sur la mythologie* et de diverses pièces de théâtre,

et

Alexandre DUMAS (1802-1870), l'illustre romancier et dramaturge le plus populaire de son temps.

Leurs maisons natales, situées dans des rues qui portent leurs noms, sont signalées par des plaques commémoratives.

Non loin de la gare, sur la place Alexandre Dumas, s'élève une belle statue en bronze du plus célèbre des enfants de Villers-Cotterets. Œuvre du sculpteur Carrier-Belleuse, elle fut inaugurée le 24 mai 1885.

Un MUSÉE, dénommé MUSÉE ALEXANDRE DUMAS, est installé 27, place du Docteur Mouffier, dans la salle des fêtes de l'ancien hôtel du *Dauphin*.

Ce MUSÉE, ouvert, les jeudis, dimanches et jours de fête, l'après-midi, a été fondé par la *Société historique régionale de Villers-Cotterets*, reconnue d'utilité publique, qui est chargée de sa conservation. Il contient d'intéressants autographes et de nombreux portraits d'Alexandre DUMAS ; des manuscrits et des portraits de DEMOUSTIER, du jurisconsulte Charles DEMOLOMBE (1804-1887), enterré à Villers-Cotterets où il passait ses vacances ; une belle collection d'armes léguée par le colonel Senart ; des vues locales ; des peintures et des dessins dont les auteurs sont originaires de Villers-Cotterets ; des silex, des poteries gallo-romaines, trouvés dans le sol cotterézien, etc., etc.

Sur la place du Docteur Mouffier a été érigé le MONUMENT élevé à la mémoire des 153 enfants du pays morts pour la France. Cette œuvre des sculpteurs Henry Arnold et Dejean, fut inaugurée le 22 juillet 1923, par M. Raymond Poincaré, alors président

du Conseil, assisté du maréchal Foch, du général Mangin, membre du Conseil supérieur de la guerre et du général Boichut, commandant la 2<sup>e</sup> région à Amiens et des parlementaires du département.

Occupée au début de septembre 1914, puis continuellement sous le bombardement ennemi pendant quatre ans, Villers-Cotterets a reçu la croix de guerre.

C'est le 18 juillet 1918 que la X<sup>e</sup> armée, commandée par le général Mangin, massée à l'abri de la forêt, a pris son essor pour commencer l'offensive glorieuse qui a déclenché la victoire finale.

On peut visiter à Villers-Cotterets, dans la rue qui rappelle le début de cette offensive : rue du 18-Juillet, la MAISON DE CHASSE de l'Equipage MENIER. On courre le cerf d'octobre à avril, les mardis et samedis.

VILLERS-COTTERETS se trouve à 69 kilomètres de Paris par la route nationale n<sup>o</sup> 2 de Paris à Maubeuge ; à 78 kilomètres par la voie ferrée (réseau du Nord, ligne de Paris-Hirson), trajet en 56 minutes par les rapides ; à 23 kilomètres de Soissons, ville franque, cœur de la plus vieille France ; à 30 kilomètres de Compiègne (chemin de fer du Nord et autobus).

VILLERS-COTTERETS est le centre de BELLES EXCURSIONS dans les vallées de l'Automne, de Nadon, de la Savière, de l'Ourcq ; aux abbayes de Longpont (12 kms.) ; de Longpré (5 kms) ; de Bourfontaine (5 kms. ; de Lieu-Restauré (8 kms.) ; aux châteaux de François I<sup>er</sup> à Villers-Cotterets (visible tous les jours) ; de Noüe (1 km.) ; de Vez (6 kms.) (visible de midi à 5 heures sauf le lundi) ; de La Ferté-Milon (9 kms.) ; de Pierrefonds (15 kms.).

Le séjour de Villers-Cotterets est calme et reposant. Les promenades à pied sont faciles à faire en forêt : Les Roches (500 mè-

tres) ; la Porte Blanche (1.200 mètres) ; l'étang de Malva (2 kms.) ; la Pierre Clouïse (3 kms.) ; les étangs de la Ramée (6 kms.) ; la Cave du Diable (8 kms.) ; la Pierre Philippe (9 kms.), etc., etc.

Les villages environnants sont intéressants à visiter :

**HARAMONT**, à 3 kms. *Eglise* des XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ; restes de l'abbaye bénédictine de *Longpré* fondée en 1180 ; le *château des Fossés*, au baron Guy du Sault, habité pendant quelque temps par le général de division Alexandre Dumas, père du grand romancier.

**COYOLLES**, à 4 kms.. *Eglise* du XIII<sup>e</sup> siècle. Beau *château* moderne, dans un parc magnifique, construit devant l'ancien château qui sert de communs.

**FLEURY**, à 5 kms. *Eglise* du XII<sup>e</sup> siècle. *Etang*.

**LARGNY**, à 6 kms. *Eglise* du XII<sup>e</sup> siècle. *Ecart* : *Les Charmettes*, riant cottage consacré par M. Castellant à la mémoire de J.-J. Rousseau.

**BOURSONNE**, à 7 kms. *Eglise* des XI<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. *Beau château*.

**CORCY**, à 9 kms. *Eglise* du XII<sup>e</sup> siècle restaurée après la guerre. Le *château* n'a pas été reconstruit.

**TAILLEFONTAINE**, à 9 kms. *Eglise* des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

**RETHEUIL**, à 13 kms. *Eglise* des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

**MONTGOBERT**, à 10 kms. *Eglise* du XI<sup>e</sup> siècle. *Magnifique château*, successivement résidence de la princesse Pauline Bonaparte, la sœur préférée de Napoléon I<sup>er</sup> ; des ducs d'Auerstaedt, des comtes de Cambacérès et des ducs d'Albufera.

MORIENVAL, à 16 kms. *Eglise abbatiale*, des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, de l'ancienne abbaye bénédictine fondée par Dagobert I<sup>er</sup>, reconstruite après sa destruction par les Normands. On y voit la naissance du style ogival.

\*\*

La parole est ensuite donnée à M. Vallet, trésorier qui présente le compte rendu financier de l'exercice 1933-1934. Il en résulte que les subventions accordées à la Société historique régionale par le Conseil municipal de Villers-Cotterets et le Conseil général de l'Aisne sont indispensables pour l'équilibre du budget. Les grosses dépenses sont la location du local où se trouve installé le Musée et le traitement du gardien.

La publication d'un « Bulletin » ne peut donc pas encore, malheureusement, être envisagée, mais il est décidé que le compte rendu de l'Assemblée générale sera édité en brochure et envoyé à nos deux cents membres.

Les comptes de l'exercice 1933-1934 sont approuvés et l'on donne « quitus » au trésorier de sa gestion.

Au nom de l'Assemblée et en son nom personnel, M le Président adresse à M. Vallet de justes remerciements pour sa collaboration si dévouée.

\*\*

## *Documents*

### *sur Alexandre Dumas*

M. Henry Luguet communique divers documents qu'il a recueillis sur Alexandre Dumas.

Nous sommes en 1846, Alexandre Dumas, alors âgé de quarante-trois ans, est l'auteur applaudi « d'Henri III et sa cour », « de Mademoiselle de Belle Isle » ; il est en outre l'auteur réputé des « Trois Mousquetaires », du « Comte de Monte Cristo », de la « Reine Margot » et de bien d'autres romans.

Son fils, le futur auteur de la « Dame aux Camélias », prépare les « Aventures de quatre femmes et d'un perroquet ».

En 1846, Alexandre Dumas eut une grosse affaire sur les bras et pour une fois, le « Père prodigue » se fâcha.

Dans un billet adressé à M. Nogent, il va jusqu'à écrire :

« Ne serait-il pas bon de déposer une plainte au procureur du Roi de Versailles (sic) appuyée de deux témoins contre Achard. »

M. Henry Luguët donne alors lecture d'une requête sur papier, timbré du timbre royal de 0 fr. 75, adressée par M. Alexandre Dumas, homme de lettre (sic) demeurant à PortMarly, au château de « Monte Cristo » (sic) à Messieurs les Président et juges composant la deuxième chambre du tribunal civil de première instance séant à Versailles.

Cette longue requête expose les démêlés survenus en 1846 entre Alexandre Dumas et Achard, à propos d'actions du chemin de fer de Fécamp à Dieppe et de billets à ordre que Dumas prétend avoir remboursés ainsi que les intérêts. Nous ne connaissons pas la suite de cette affaire ni le jugement rendu par le Tribunal civil de Versailles.

Il n'en demeure pas moins évident qu'Alexandre Dumas avait de gros em-

barras d'argent et qu'il empruntait continuellement. Tenait-il son livre de comptes à jour ? Il est permis d'en douter ! Ses occupations d'une part et son humeur brouillonne de l'autre s'opposaient à toute tenue de comptabilité.

En cela, il rappelle un autre grand écrivain de cette période littéraire, Honoré de Balzac, qui entreprit tous les métiers et ne put jamais réussir pécuniairement en aucun, ce qui ne l'empêcha pas, comme notre cher et grand Dumas d'être lui aussi un prestigieux romancier.

M. Henry Luguët fait don de ces deux documents à la Société historique ainsi que d'une feuille de papier timbré de 1846, portant le timbre royal de 0 fr. 35 centimes, qui n'a pas été remplie, mais au bas de laquelle on voit la signature d'Alexandre Dumas au-dessous la formule : **Bon pour pouvoir.**

M. le Président remercie vivement M. Henry Luguët qui a déjà donné à la Société diverses pièces fort intéressantes, notamment une lettre de Mme la Générale Alexandre Dumas, née Labouret, notre concitoyenne, adressée à Barras, l'un des cinq membres du Directoire..

Cette curieuse lettre est adressée à Barras, pour lui demander quelques renseignements au sujet du général Dumas, qui avait quitté l'Égypte pour rentrer en France, mais a été prisonnier de guerre dans le royaume de Naples, son bâtiment ayant dû aborder à la suite d'une violente tempête. Cette lettre, qui figure en bonne place dans l'une de nos vitrines, est datée de Villers-Cotterets, 3<sup>e</sup> jour complémentaire an VII (1799) ; elle est apostillée pour renvoi au ministère de la Marine.

## *Une émeute à Longpont en 1712*

A cette époque, expose M. Henry Luguët, la situation militaire de la France était critique. Les armées des Alliés — Impériaux et Hollandais — étaient composées de 130.000 hommes. L'armée royale ne pouvait lui opposer que 70.000 hommes, disposant de peu d'artillerie et de peu de munitions. A son chef, le maréchal de Villars, Louis XIV prescrivait, en cas de défense, de se retirer en arrière de la Somme et le Roi ajoutait : « Je connais cette rivière ; elle est très difficile à passer ; il y a des places et je compterais de me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, d'y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, de faire un dernier effort avec vous et de périr ensemble ou de sauver l'Etat, car je ne consentirai jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capitale. »

Le monarque qui écrivait ces lignes si dignes et si émouvantes, était un vieillard de soixante-quatorze ans, portant alors le deuil du Grand Dauphin, du duc et de la duchesse de Bourgogne. C'est à juste titre que l'Histoire l'a dénommé Louis le Grand.

L'adversaire du maréchal de Villars était le redoutable prince Eugène. Après une manœuvre hardie pour franchir l'Escaut, malgré le courage de ses adversaires, qui perdirent 8.000 hommes, 12 canons et 60 drapeaux, Villars remporta la victoire de Denain le 24 juillet 1712.

Les résultats militaires de cette bataille furent immenses et le traité d'Utrecht fut signé peu après, illuminant d'un dernier rayon la carrière si longue et si agitée du grand roi.

Avant cette victoire, notre région

était pillée par des déserteurs français ou étrangers et par les faux sau-  
niers ou prétendus tels. On nommait  
ainsi ceux qui faisaient la contrebande  
du sel avant la Révolution de 1789.

Trois cents hommes armés, cernés  
dans la forêt de Villers-Cotterets, entre  
Retheuil et Taillefontaine, avaient livré  
un furieux combat aux dragons du ré-  
giment d'Hallanzy, chargés de les cap-  
turer.

Des pillards commettaient mille vio-  
lences partout où ils passaient.

Après Denain, la soldatesque fit ché-  
rement payer aux habitants de notre  
région, son succès sur les Alliés.

Un grave incident, nous dit notre  
collègue M. Henry Luguët, qui survint  
à Longpont en août 1712, est un exem-  
ple de l'indiscipline militaire en cette  
époque troublée.

Le Cardinal César d'Estrées, membre  
de l'Académie française, abbé commen-  
dataire de l'abbaye de Longpont, écri-  
vait à l'intendant de Soissons Jean-  
Baptiste-Louis Langeois d'Imbercourt,  
pour lui transmettre la plainte qu'il  
avait reçue du prieur et du procureur  
de cette abbaye.

Dans leur supplique, ces religieux  
portent plainte contre le sieur de Saint-  
Amand, capitaine dans le régiment de  
Béarn. Cet officier conduisant une  
troupe de prisonniers de Soissons à La  
Ferté-Milon, fit halte dans la grande  
cour de l'abbaye, entra dans la maison  
avec trois ou quatre grenadiers et don-  
na au portier, qui ne lui faisait aucune  
résistance, deux coups d'épée : l'un sur  
l'épaule et l'autre dans le ventre « dont  
il a esté très mal ». Aux justes observa-  
tions du R. P. prieur, le capitaine ne  
répondit que « par des injures, des in-  
dignités et des menaces de lui passer  
son épée à travers le corps ». Il fit  
ensuite garder le prieur par des gre-

nadiers, puis, accompagné d'une troupe de soldats, parcourut la maison, faisant ouvrir toutes les portes, descendit à la cave, toujours accompagné de ses hommes, et la mit au pillage. Il se répandit en injures, menaçant de mettre le feu à l'abbaye.

Le prévôt de la maréchaussée de Crépy essaya de le convaincre qu'il ferait bien de partir, car il se faisait déjà tard ; qu'il avait à traverser toute la forêt pour aller à La Ferté-Milon. Le capitaine continua à préférer ses menaces d'incendie. Heureusement, son lieutenant finit par lui faire entendre raison.

Les religieux de Longpont ne furent pas les seuls à avoir eu à se plaindre des violences de ce capitaine, qui laissa des marques de sa cruauté sur tout son parcours.

A Corcy, il a percé de son épée, le syndic et sa femme ; à Faverolles, il a donné plusieurs coups d'épée à un huissier de Villers-Cotterets.

A Chaudun, dans une ferme appartenant à l'abbesse de Notre-Dame de Soissons, Mme Catherine Marguerite de Fiesques, ses grenadiers ont tout pillé, comme dans beaucoup d'autres endroits.

La gravité des faits qui lui furent signalés, incitèrent l'intendant de Soissons à faire procéder à une information. Il ordonna au procureur du Roi en la prévôté de La Ferté-Milon, Nicolas de Bourges, de s'occuper de ces affaires. Ce dernier chargea le Conseiller du Roi François Fournier de faire l'enquête.

Le 30 août 1712, à dix heures du matin, le Conseiller du Roi, accompagné de son greffier, Charles de La Grave, se rendit à Longpont et descendit à l'Hôtel du Signe.

Les témoins furent interrogés.

Le premier était le R. P. Dom Claude Guillaume, procureur de l'abbaye de Longpont, âgé de 43 ans, qui relata les faits déjà énoncés dans la lettre adressée au cardinal d'Estrées.

Le second, le portier de l'abbaye Nicolas du Hau, qui montra les cicatrices de ses blessures et confirma la déposition du Prieur.

Le troisième, Antoine Hubré, serrurier, demeurant à Villers-le-Héron (sic) (évidemment pour Villers-Hélon) se borna à dire que sommé d'ouvrir la porte de la cave par le capitaine de Saint-Amand, il répondit qu'il n'avait pas d'outils convenables. Le R. P. prieur apporta alors les clefs.

Le quatrième, le sacristain de l'abbaye, le père Regnault Berthe confirme la déposition du prieur.

Le cinquième, Jacques Mercier, menuisier à Villers-Cotterets, se borne à dire que « si le portier n'est pas mort de ses blessures, c'est qu'elles n'étaient pas profondes, car l'épée de l'officier était émoussée » !...

Enfin, le sixième et dernier témoin, Jean du Breuil, demeurant à Longpont, rappelle ce que l'on sait déjà, et, dans sa déposition, ne donne aucun renseignement nouveau. Il déclare cependant qu'il entendit un des grenadiers, parlant à ses camarades « leur vanter l'excellente qualité des vins de l'abbaye, dont il avait bu cinq ou six coups » !

L'enquête close, le subdélégué la transmet à l'Intendant de Soissons et le capitaine de Saint-Amand fut arrêté.

« Nous ignorons, dit en terminant M. Henry Luguët, la suite donnée à cette affaire ».

M. le Président remercie vivement

notre collègue de son intéressante communication et prend à son tour la parole sur les sujets portés à l'ordre du jour.

## *Henri II, roi de France, seigneur de Villers-Cotterêts et Diane de Poitiers*

Henri II, affectionna beaucoup Villers-Cotterets, comme son père François I<sup>er</sup>, qu'il avait maintes fois accompagné dans ses déplacements, et ses séjours au château royal, qui fait encore aujourd'hui l'ornement de notre ville.

Il se plut à l'agrandir. Il fit ajouter de nouveaux bâtiments aux anciens, notamment le pavillon situé à l'angle du château, près de l'église Saint-Nicolas.

Ce pavillon, qui a été restauré au XIX<sup>e</sup> siècle, est orné des initiales du Roi, de celles de sa femme Catherine de Médicis et également des croisants de Diane de Poitiers.

Il faudrait un volume pour écrire l'histoire de Diane de Poitiers, aussi, M. le Président ne put que se borner à en tracer une rapide esquisse.

Elle était la fille du comte de Saint-Vallier, compromis dans la conspiration du connétable de Bourbon contre François-I<sup>er</sup>, qui, condamné à mort, vit sa peine commuée en prison perpétuelle, non pas au prix du déshonneur de sa fille, comme le prétend Victor Hugo dans le « Roi s'amuse ». Les historiens sérieux ont mis fin à cette légende.

Le règne de Henri II fut littéralement le règne de Diane de Poitiers. Le Roi ne pouvait se passer d'elle. Il ne

prit jamais une décision sans lui avoir demandé conseil.

Comblée de pouvoirs et de richesses, portant sur elle les diamants de la couronne, elle disposait à son gré des premières charges de l'Etat.

Plus âgée que le Roi de dix-sept ans, elle conserva son ascendant pendant les douze ans de son règne.

Les écrivains contemporains sont d'accord pour déclarer qu'elle était d'une beauté parfaite et d'une grande finesse intellectuelle.

A quinze ans, elle avait épousé Louis de Brezé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, dont la mère était fille du roi Charles VII et d'Agnès Sorel.

Son union fut très heureuse. Elle eut deux filles. L'aînée, Françoise, épousa en 1538, Robert de la Marck, duc de Bouillon et prince de Sedan ; et la cadette, en 1546, épousa Claude de Lorraine, depuis duc d'Aumale, frère du duc François de Guise, assassiné par Poltrot de Meré devant Orléans.

Devenue veuve, Diane de Poitiers se retira dans son petit château d'Anet.

Il n'était alors que de peu d'importance. C'est seulement en 1535 qu'elle quitta sa retraite pour venir à Paris.

On ignore la date précise où commença la liaison du fils de François I<sup>er</sup>, alors le dauphin Henri, avec la veuve du grand sénéchal de Normandie. Catherine de Médicis, épouse légitime de l'héritier de la couronne, accepta avec résignation la situation et, jusqu'à la mort de Henri II, vécut en parfaite intelligence avec Diane de Poitiers, dissimulant son dépit.

En 1547, à la mort de François I<sup>er</sup>, les protégés de la duchesse d'Etampes, la suivirent forcément dans son exil.

Ceux de celle qui fut créée l'année suivante, duchesse de Valentinois, les remplacèrent.

Les Guise, notamment, unis à Diane par une alliance de famille, devinrent tout puissants et se couvrirent de gloire : François de Guise soutint à Metz un siège héroïque contre l'empereur Charles Quint et il reprit Calais à l'Angleterre en 1552.

Henri II aimait les chevaux, les chasses, le jeu de paume, les longues promenades à pied ; l'hiver, il se plaisait à glisser sur les étangs des forêts de Fontainebleau et de Villers-Cotterets.

Dans tous ses déplacements, dans tous ses exercices, comme aux séances du Conseil, Diane devait se trouver près de lui. Rien ne se faisait sans elle. Son chiffre était gravé et enlacé avec celui du Roi sur les murs de tous les palais, depuis le Louvre royal comme à ceux des châteaux de Villers-Cotterets et de Fontainebleau.

En 1552, le Roi fit reconstruire le château d'Anet par Philibert de l'Orme, l'architecte du château de Villers-Cotterets. Ce fut une des plus belles œuvres du règne des Valois. Diane, la déesse y est représentée sous les traits de la Favorite.

On connaît la fin tragique de Henri II, blessé dans un tournoi par le capitaine des Gardes, le comte de Montgomery, dont la lance se brisa dans un œil du Roi, ce qui entraîna sa mort, à l'âge de 40 ans, quelques jours après. En tombant, mortellement blessé, Henri II portait les couleurs de sa Dame : la duchesse de Valentinois.

Diane se retira à Anet où elle mourut le 22 avril 1566, à l'âge de 67 ans.

Diane de Poitiers aimait-elle vraiment Henri II ? Une telle question est toujours délicate, quelquefois même difficile à résoudre !

En tout cas, elle lui fut fidèle et se montra toujours envers lui bonne et reconnaissante.

Elle aima les lettres et les arts ; ses protégés, notamment les Guise, défendirent vaillamment le royaume. Son influence ne fut pas nuisible à la France.

Les séjours qu'elle fit au château de Villers-Cotterets permettaient que sa mémoire fut évoquée dans cette réunion.



## *Henri IV* *seigneur de Villers-Cotterets* *et Gabrielle d'Estrées*

Si Henri IV, le joyeux Béarnais est né loin de Villers-Cotterets, dont il devint seigneur en montant sur le trône, il n'en est pas de même de Gabrielle d'Estrées, qui est bien nôtre, puisqu'elle vint au monde, en 1573, au château de Cœuvres, à quelques kilomètres de notre ville, qu'elle habita le château de Vierzy et vint aussi en celui de Villers-Cotterets. Elle était fille d'Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres, qui devint grand maître de l'artillerie.

La belle Gabrielle ne fut pas la première ni la dernière maîtresse d'Henri IV, car quoiqu'il fut très vivement épris d'elle, il ne chercha même pas à garder l'apparence de la fidélité. Ses liaisons, la plupart de courte durée, furent encore plus nombreuses que celles de notre Alexandre Dumas, qui lui ressemblait en plus d'un point ! Il est vrai que ce dernier ne fut que le roi des conteurs alors que le Vert Galant était roi de France et de Navarre !

C'est en 1590, que les hasards de la guerre conduisirent Henri IV au château de Cœuvres, où il fut reçu par Antoine d'Estrées et sa famille, parmi laquelle il remarqua sa fille Gabrielle, alors âgée de dix-neuf ans. Le Roi en tomba éperdûment amoureux. Il en rêva nuit et jour et ne prit de repos qu'il n'eût revu la belle Gabrielle !

Un soir donc, il se déguisa en paysan, traversa les lignes ennemies et vint se jeter aux pieds de Mlle d'Estrées, lui jurant un amour éternel. Mais la jeune fille se montra très froide. Son père vit d'un très mauvais œil les assiduités du Roi. Il s'empessa de faire épouser à sa fille un gentilhomme de Picardie, qui était veuf et se nommait Damerval de Liancourt.

Henri IV en fut fort marri et parvint à faire annuler le mariage. Touchée par l'empressement du Roi, Gabrielle se montra moins insensible et apprécia son esprit piquant, son entrain endiablé et sa bravoure incontestée.

Malgré son humeur volage, Henri IV aimait vraiment Gabrielle. Il ne chercha jamais à dissimuler l'affection qu'il avait pour elle. Il lui donna d'abord le marquisat de Mousseaux, puis le duché de Beaufort. Il pensa sérieusement à l'épouser. Mais l'opposition de Sully et la mort de la duchesse de Beaufort, très probablement empoisonnée, survenue en 1599, empêcha le Roi d'exécuter son projet.

Gabrielle d'Estrées n'avait que vingt-neuf ans. Elle fut regrettée sincèrement, car elle possédait un caractère affable, poli, sans hauteur et sans arrogance. Les courtisans n'avaient jamais eu à se plaindre d'elle ; aussi, ils déplorèrent sa brusque disparition. Mais quand ils entendirent le Roi jurer qu'il n'aurait plus d'autre amour, ils restèrent tous fort sceptiques ! Ils n'a-

vaient pas tort, car trois mois après, elle était remplacée par Henriette de Balzac d'Entraigues !

L'amour ne pouvait pas plus mourir dans le cœur d'Henri IV que le Roi, — en ce temps-là, — ne pouvait mourir en France.

Henri IV, a écrit un historien, est resté le plus populaire de nos Rois. Les moindres détails de son enfance, la chanson de Jeanne d'Albert, en le mettant au monde, la gousse d'ail et le vin de Jurançon, font partie de l'Histoire. On aime à le suivre dans sa rude carrière de partisan, guerroyant à toute heure, ses chemises déchirées, son pourpoint troué au coude, dinant et soupant chez les uns et les autres, couchant à la belle étoile. La lutte ne l'effraya jamais, les revers ne peuvent l'abattre. Son énergie domine sa position, quelque désespérée qu'elle puisse paraître. Le premier au combat, il donna pour guidon à son armée, son panache blanc en lui disant, avant d'engager la bataille d'Ivry, en 1590 : « Compagnons ! Gardez vos rangs, si vous perdez vos enseignes, cornettes ou guidons, ce panache blanc, que vous voyez sur mon armet, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire ! »

Comme, à un moment, ses chevaliers légers fléchissaient et tournaient bride, devant un formidable escadron wallon, il courut vers eux, leur disant : « Si vous ne voulez pas combattre, tournez visage, ne fût-ce que pour me voir mourir ! »

Ses cavaliers se ressaisirent et chargèrent avec ardeur. La bataille fut gagnée.

Henri IV dut user de beaucoup de diplomatie avec ses troupes. En effet, les deux tiers de ses soldats sont pro-

testants ; ils redoutent la conversion de leur maître, tandis que les catholiques réclament la réalisation de sa promesse. Chaque jour, ces deux partis sont prêts à en venir aux mains. Mais le Roi sait les séduire par ses paroles, les entraîne, et, avec eux, patiemment, il conquiert son royaume, ville par ville, château par château, homme par homme.

Nos aïeux chantaient : Vive Henri IV ! Vive ce Roi galant ! » et célébraient les charmes de la « Belle Gabrielle » !

Nous avons, depuis lors, chanté bien d'autres gloires et bien d'autres amours ! L'avons-nous toujours fait avec la même foi ? L'avons-nous fait surtout d'aussi bon cœur ?...



Après ces diverses communications, la séance est levée à 16 heures.



Le Conseil d'administration de la Société Historique Régionale de Villers-Cotterets, est ainsi composé :

**Présidente d'honneur** : Mme Ernest d'Hauterive, née Jeannine Alexandre Dumas, chevalier de la Légion d'honneur.

**Président d'honneur** : M. R. Baraquin, officier de l'Instruction publique, chevalier du Mérite agricole, conseiller général et maire de Villers-Cotterets.

**Président actif** : M. Fossé d'Arcosse, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, décoré de la médaille de la Reconnaissance Française et de la médaille de la Prévoyance Sociale, titulaire d'une citation à l'Ordre de la Nation, etc., etc..

**Vice-présidente** : Mme la comtesse Gabriel du Chaffault, née Léa Carisite-Martel, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique.

**Secrétaire** : M. Marcel Lecomte

**Bibliothécaire** : M. Cécil Lefèvre.

**Trésorier** : M. Vallet, décoré de la Médaille militaire et de la médaille de l'Assistance publique.

**Archiviste** : M. Wagenheim, décoré de la médaille de la Prévoyance sociale et de la médaille d'honneur du Travail.

**Conservateur du Musée** : M. Jules Laille, officier de l'Instruction publique

**Conservateur adjoint** : M. Oser Paquin.

**Membres** : MM. Louis Salanson, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, juge suppléant au Tribunal de Commerce de la Seine ;

André Souply, officier du Mérite agricole, avocat à la Cour d'Appel de Paris;

Eugène Guillemette, notaire à Villers-Cotterets ;

Maurice Bertram, gradué en Droit, huissier à Villers-Cotterets.

